

***Conditions générales de vente***

***Chers Clients***

***Vous souhaitez réserver un séjour au Domaine des Grands Pins et nous vous en remercions. Afin que votre visite se fasse dans les meilleures conditions, nous vous préconisons de lire attentivement nos conditions générales de vente avant de nous retourner votre formulaire de réservation accompagné de votre acompte. Le fait de réserver un séjour implique l’adhésion complète à nos conditions générales.***

***Conditions de réservation :***

- La réservation ne sera définitive qu’après acceptation de notre part. Elle est nominative et non transmissible. Elle est faite en tenant compte de la demande du client, doit être accompagnée du formulaire de réservation complété et signé ainsi que du versement de l’acompte. Ces deux conditions étant indissociables.

- Si vous réservez plus de 4 semaines avant votre arrivée, un versement de 30 % de la location augmenté des frais de dossier à titre d’acompte déductible du montant du séjour est à régler. Le solde est à régulariser 4 semaines avant votre arrivée.

En cas de réservation moins de 4 semaines avant votre arrivée, la totalité est à régler dès réservation.
A défaut de paiement 4 semaines avant votre arrivée, la réservation sera considérée comme annulée et nous disposerons de l’hébergement et de l’acompte qui sera alors perdu.

***Modalité de réservation :***

- Par Internet : Remplir les champs obligatoires, choisissez vos options, cocher la case qui valide que vous avez bien lu nos conditions générales de vente et choisir un mode de règlement. Après acceptation, il convient de nous renvoyer votre acompte sous 7 jours. Si vous optez pour le paiement en ligne, toujours après acceptation, vous recevez votre fiche client par mail vous indiquant que nous avons bien réceptionné votre acompte.

- Par courrier : Nous vous retournons votre formulaire pré rempli et les conditions générales de vente ci- présentes par courrier; Vous voudrez bien nous retourner votre fiche complétée y compris avec les options souhaitées, signée et accompagnée de votre acompte sous 7 jours.

- Par téléphone : Nous vous retournons votre formulaire pré rempli et les conditions générales de vente ci- présentes par mail ; Vous voudrez bien nous retourner votre fiche complétée y compris avec les options souhaitées, signée et accompagnée de votre acompte sous 7 jours.

Les paiements peuvent se faire par carte bancaire, chèque, chèques vacances sous la responsabilité de l’expéditeur ou par virement bancaire.

Après réception de votre acompte, vous recevrez un courrier de confirmation qui validera l’acceptation des dates de séjour et rend parfaite et définitive votre demande de location.

***Annulation ou rétractation*** :

- Nous vous informons que, selon la loi (règlementation en vigueur), les réservations effectuées ne bénéficient pas du droit de rétractation (période de réflexion) dans les 14 jours. Ce délai n'est pas applicable sur les services concernant les contrats de voyage.

- En cas d’annulation, les acomptes ne sont pas remboursables. Votre location est faite pour une période déterminée, celle-ci ne peut être modifiée.

- Le solde du séjour devant nous parvenir un mois avant la date d’arrivée, en cas d’annulation par lettre recommandée dans le mois précédent la prise de location de l’habitation, il sera retenu sur votre paiement les frais suivants :

**1**



De 30 à 8 jours avant la date d’arrivée : 50 % du montant total du séjour

De 7 à 2 jours avant la date d’arrivée : 75 % du montant total du séjour

Moins de 2 jours avant la date d’arrivée : 90 % du montant total du séjour

Non présentation le jour prévu de la location : 100 % du montant total du séjour

- Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ainsi qu’un départ prématuré du parc ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

- **Une assurance annulation** classique vous est proposée : Elle doit être souscrite le jour même de la réservation ou au plus tard le jour du 1er paiement effectué. Elle comprend le remboursement des frais d’annulation en cas de maladie, accident ou décès d’un membre de votre famille ou d’une personne vous accompagnant à condition qu’il soit noté sur le contrat de location et qu’un justificatif nous soit envoyé. Ce remboursement se fait à hauteur des montants versés moins les frais de dossier et d’une franchise de 30 € par locatif.

La réservation est faite à titre personnel et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper la location qui leur est allouée. Toute infraction à cette règle donnera droit à la société de résilier l’inscription et d’exclure immédiatement du site les personnes non autorisées, sans aucun remboursement du séjour.

***Nombre maximum de personnes autorisées :***

L'occupation du logement est strictement limitée au nombre de personnes indiqué dans le contrat de réservation et mentionné dans l’information sur notre site Internet. Un bébé ou un enfant compte pour une personne. Dans le cas de non respect, le gérant de l'hébergement se réserve le droit de ne pas vous accueillir sur place et vous serez contraints d’organiser vous-même votre séjour. Vous n'aurez droit à aucune indemnisation. Il n’est pas autorisé de recevoir des visiteurs, ni de les héberger pour la nuit sans autorisation préalable du gérant de l'hébergement.

Les tentes sont interdites sur les emplacements.

***Le prix comprend :***

- La location de l’hébergement équipé des ustensiles de cuisine, des oreillers et des couvertures en fonction du nombre de lits (Prévoir vos couvertures supplémentaires pendant les periodes fraiches), l’accès aux infrastructures du Parc et aux animations en fonction du planning proposé et de la saison. Il comprend l’eau et l’électricité ainsi qu’une seule place de parking.

***Options :***

Si vous avez une volonté d’option (TV, linge, lit bébé...), celle-ci doit impérativement être signalée au moment de la réservation. Elle sera prise en compte dans la mesure du possible mais ne sera jamais garantie.

***Le prix ne comprend pas :***

- La fourniture des draps, taies, linge de maison (pensez aux torchons).

- La taxe de séjour (0.66 €/jour/personne de 18 ans et +).

- Le supplément 2nd véhicule.

- Les options (Animal, TV...).

- Toutes les prestations et animations annexes qui vous sont proposées avec supplément. - Le ménage du locatif et les produits d’entretien.

***Le séjour*** :

- Les arrivées se font à partir de 15h00 jusqu’à 18h30 et les départs avant 10h00. Le bureau d’accueil et le snack sont fermés le samedi jusqu’à 15h00. Aucune arrivée tardive ne sera tolérée en dehors de Juillet et aout. Pendant la période estivale, les retardataires pourront se présentés au snack jusqu’ à 20h00.

Au-delà, le parc sera fermé. Un enregistrement préalable étant obligatoire, personne ne sera autorisé à pénétrer sur le domaine en dehors des horaires précités.

**2**



- Le jour de l’arrivée, nous vous accompagnons dans votre locatif afin de vous en faire constater l’état. Votre inventaire sera considéré comme accepté et le locatif sans dysfonctionnement et en parfait état de propreté si vous ne nous restituez pas ce dernier avec des mentions contradictoires dans les 24h00.

- Un dépôt de garantie de 300 € par locatif est payable à votre arrivée + un autre de 80 € pour le nettoyage de l’habitation qui doit être effectué correctement par vos soins (y compris, la vaisselle et le réfrigérateur qui sera dégivré)
- Pour les propriétaires de chien, la totalité des poils doit être retirée sous peine de facturation.

- Les locations peuvent se faire à la nuitée avec un minimum de deux nuits consécutives et en semaine décalée sauf durant les semaines estivales d’animation. Pendant cette période les locations se font du Samedi au Samedi.

**Vos vacances prendront fin avec un départ avant 10h00** ; Afin de vous rendre plus agréable ce moment, aucun rendez-vous ne vous sera imposé et il n’y aura pas d’inventaire contradictoire ; Vous pourrez ainsi repartir librement et vos dépôts de garantie vous seront retournés dans une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse que vous aurez pris soin de nous remettre ou bien détruits ; Le délai maximum étant d’un mois.

- La retenue sur le dépôt de garantie n’exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celui-ci. Dans tous les cas, une facture vous sera délivrée afin de la soumettre, le cas échéant, à votre organisme d’assurance couvrant votre responsabilité villégiature, extension de votre « multirisques habitation ».

- Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé à l’identique ou payé à hauteur de la grille en vigueur. Si nous étions amenés à constater un dysfonctionnement, celui-ci sera argumenté par photo et témoignage conformément à la loi. Les vérifications et la désinfection des chalets se font au fil de l’eau sans pour autant déroger à ce qui précède.

***Piscine* :**

- La direction peut se voir dans l’obligation de fermer la piscine notamment dans le cas d’un orage ou de risque sanitaire.
- Le maillot de bain est OBLIGATOIRE.

***Tenue des installations*** :

- Chacun est tenu de s’abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l’hygiène et à l’aspect du terrain. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou à ses installations sera à la charge de son auteur ou de son responsable légal.

- Tout élément électrique (barbecue, plancha, pierrade...) autre que celui proposé par le Domaine est strictement interdit (exception faite des petits appareils de type chargeurs de téléphone).

***Droit à l’image*** :

- La réservation conclue entre les deux parties entend que vous autorisiez expressément et sans contrepartie le Domaine à utiliser sur tout support les photos de vous, de vos enfants ou de vos invités qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires de la SARL DOMAINE DES GRANDS PINS.

***Réclamations :***

- Bien que nous mettions tout en œuvre pour rendre votre séjour des plus agréables, le Domaine ne pourra être tenu responsable des suites d’évènements extérieurs qui auraient pour conséquences de réduire, voire d’annuler votre séjour. Ces circonstances ne pourront donner lieu à des dommages et intérêts.

- En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu de présence du Domaine.

**3**



***Règlement intérieur*** :

- Le règlement intérieur est affiché à l’entrée du Domaine. Nous le tenons également à votre disposition.
Nous vous remercions d’en prendre connaissance. Toute personne pénétrant dans l’enceinte du Parc doit se conformer au règlement intérieur.

***Assurance et Responsabilité*** :

- Les personnes inscrites s’engagent à respecter le règlement intérieur du Parc, à s’y conformer et à s’assurer contre les risques locatifs : L’assurance Responsabilité Civile est obligatoire tout comme celle contre les risques de vol, d’incendie, de dégâts des eaux et recours des tiers. Le parc décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d’incident relevant de la responsabilité civile du vacancier.

- Tout oubli d’effet personnel à l’intérieur du Domaine ne saura engager la responsabilité́ de notre établissement.

- Les vacanciers devront user paisiblement des lieux. Son non respect entraînera l’expulsion du contrevenant. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

- Le client reconnait expressément que Le Domaine des Grands Pins ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d’informations fausses qui seraient mentionnées dans des brochures ou sites internet y compris ceux du Domaine des Grands Pins qui pourraient être fortuites. Les photos, qualificatifs, activités, loisirs, services et dates de fonctionnement sont non contractuels. Ils n’ont qu’un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

4